



CAMPAGNE DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DE CHATS ERRANTS

Afin de maîtriser la prolifération du nombre de chats libres, la Mairie de Mison a signé une convention de partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour mettre en place une campagne de stérilisation des chats errants sur l'ensemble de la commune.

La campagne commencera le 16 octobre 2022 jusqu'à la fin de l'année sur différents hameaux de la commune.

Les cages seront disposées le dimanche dans la journée et récupérées le lendemain.

Calendrier et quartiers concernés de la 1^{er} phase :

- 16-17 octobre 2022 : ZA des Grandes Blâches
- 23-24 octobre 2022 : le Village
- 06-07 novembre 2022 : quartier de la Gare - les Armands

Durant cette période, il est demandé aux propriétaires des quartiers concernés de faire attention à leurs chats.

Une fois traités, les matous seront ensuite remis sur leur lieu de capture.

Pour rappel : depuis 2012, chaque propriétaire a l'obligation d'identifier son chat, sous peine d'amende.

Le Maire,

Robert GAY

